

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/ordonnance/2021/05/20/2021041638/justel>

Dossier numéro : 2021-05-20/02

Titre

20 MAI 2021. - Ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne additionnel à la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne, faite à Paris le 30 mai 1975, sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique, signé à Bruxelles le 24 mai 2017

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 27-05-2021 page : 55036

Entrée en vigueur : 06-06-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). La présente ordonnance règle une matière visée à l'article 39 de la Constitution.

[Art. 2](#). L'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Agence spatiale européenne additionnel à la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne, faite à Paris le 30 mai 1975, sur les privilèges et immunités de l'Agence spatiale européenne en Belgique, signé à Bruxelles le 24 mai 2017, sortira son plein et entier effet.